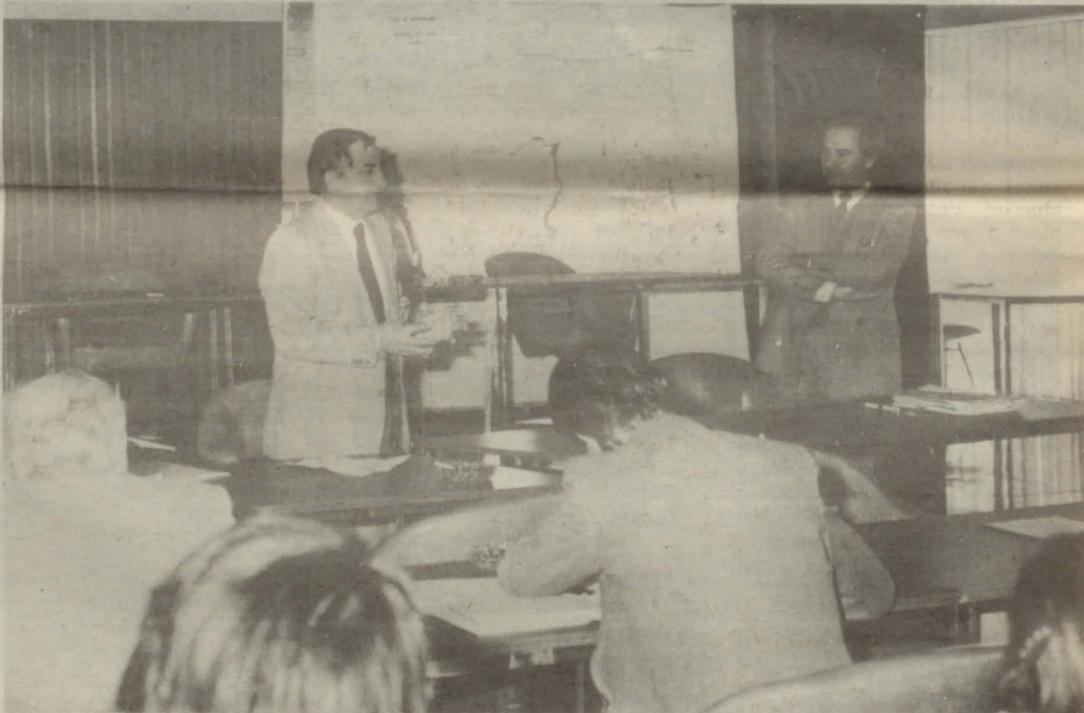
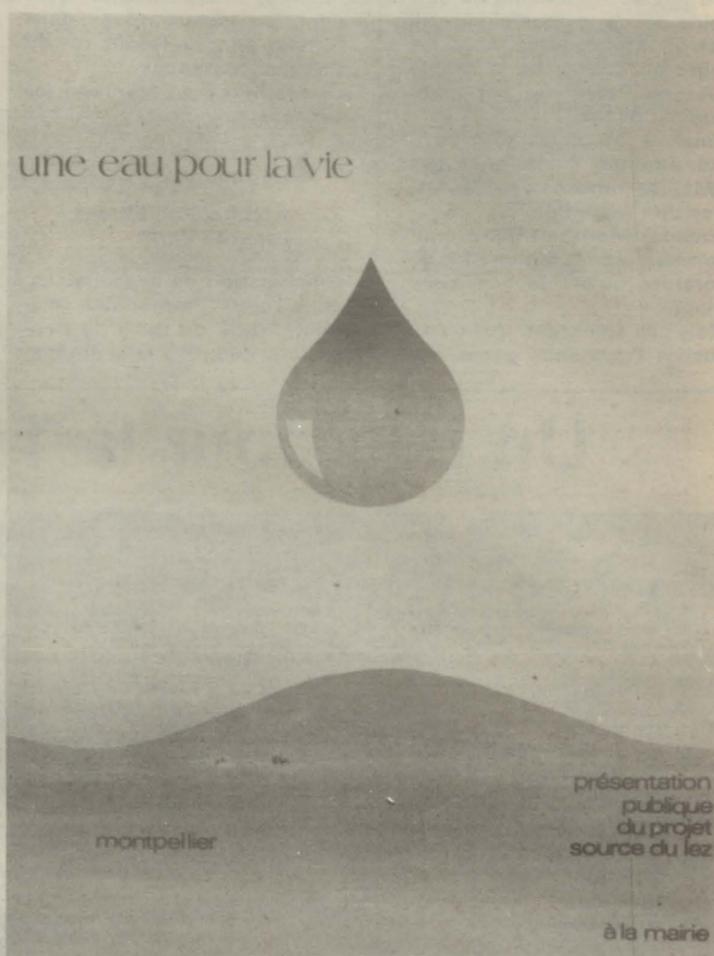


## Source du Lez :

A l'occasion de l'inauguration de l'exposition sur la source du Lez (voir notre précédent numéro) la municipalité et Gérard Saumade, président du Conseil Général, ont tenu une conférence de presse à la mairie, en présence de journalistes parisiens.

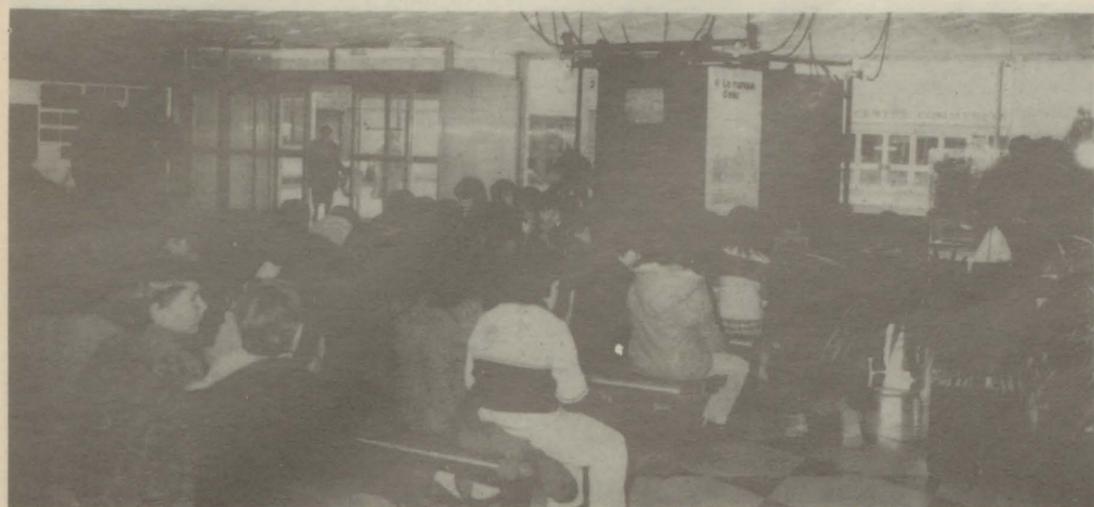
Georges Frèche devait en préambule rappeler les grandes lignes du projet de captage, qui doit permettre à Montpellier et aux villages environnants de disposer en 1982 de 2 000 litres d'eau pure par seconde. Le maire de Montpellier insistait plus particulièrement sur l'interconnexion des réseaux des villages sur celui de notre ville. «Il est indispensable dit-il, que cette opération avec les syndicats de Mauguio, Pérols, Garrigues-Campagne et bas Languedoc soit réalisée avant qu'on entreprenne le pompage. Les villages auront ainsi toute garantie sur leur alimentation.»

Raymond Dugrand indiquait qu'une convention allant dans ce sens avait été signée avec le président du conseil général et des maires des communes concernées. Il signalait que notre ville ne consomme actuellement que 1 300 litres d'eau par seconde. «Il y aura donc 700 litres en excédent



Le jour de la réunion de presse Gérard Saumade, président du Conseil général et du syndicat du Pic Saint Loup et Raymond Dugrand, adjoint au maire expliquent le projet.

## concertation et garanties



Panneaux explicatifs et diaporama : l'exposition dans le hall de la mairie a reçu de nombreux visiteurs, dont les scolaires.

que nous sommes bien évidemment prêts à restituer. Quant aux agriculteurs qui s'inquiètent à juste titre des contraintes que le projet leur imposera, ils doivent être rassurés par les mesures que nous avons envisagées. A savoir :

— Une zone de protection immédiate (400m) que la ville a rachetée.

— Une zone de protection rapprochée (1 km<sup>2</sup>) qui ne représente que le millième de la surface totale du bassin de la source. Là les forages, les dépôts d'ordures, le reversement d'eaux usées, le camping, les dépôts d'hydrocarbures etc... seront interdits.

— Une zone de protection éloignée concernant 53 communes (1 000 km<sup>2</sup>). Dans les zones sensibles (5 mètres de chaque côté des talwegs) nous avons établi un certain nombre de réglementation (concernant en particulier les produits toxiques). Pour le reste soit 94% de la surface totale du bassin nous recommandons simplement aux agriculteurs de ne pas utiliser certains engrais ou pesticides.

Des mesures qui comme on le voit ne sont pas aussi contraignantes que certains ont bien voulu le dire, puisque sur 94%

de la surface concernée nous ne faisons que des recommandations. Il est toutefois souhaitable que les agriculteurs sachent gérer leur espace devenu très sensible. Il était malgré tout essentiel, pour défendre la vie du groupe, qu'une législation soit mise en place».

Au nom du conseil général le président Saumade annonçait que l'assemblée départementale envisageait de demander la coaction d'un schéma directeur d'aménagement urbain. Notre ville est une des rares à ne pas en posséder et il faut y remédier. Gérard Saumade rappelait que dans nos régions méditerranéennes le problème de l'eau soulève souvent des passions. «Lorsque l'agriculteur de nos régions, disait-il, défend son droit à l'existence. C'est une réaction viscérale. Cela entraîne bien des excès, qu'il faut malgré tout comprendre. Pour ce qui nous concerne, élus du conseil général nous avons décidé qu'il fallait donner à ce problème une dimension départementale. Il faut mener des études coordonnées. Le Conseil général apportera son soutien financier».

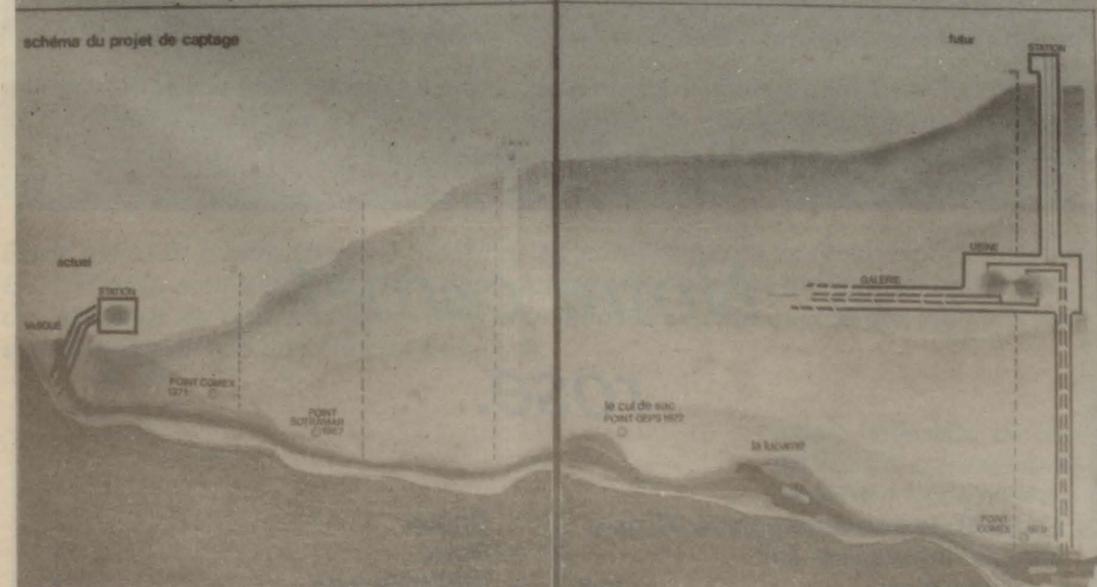
Gérard Saumade se montrait très favorable à la création de lacs collinaires pour lutter

contre les inondations, pour améliorer l'alimentation de certains secteurs et la réalimentation de la nappe supérieure. Il insistait enfin sur l'interconnexion qui permettra aux villages d'avoir la sécurité dont ils ont besoin.

Cette conférence de presse a donc permis, en présence de plusieurs maires de communes environnantes; de marquer la similitude de vue entre le conseil général et la ville de Montpellier. Elus et responsables montpelliérains ont par ailleurs mené ce mois-ci une campagne d'explication et de dialogue avec les populations des villages.

C'est ainsi qu'ils ont successivement visité Castelnaud le Lez (en présence des maires de Castelnaud, Saint Aunes, Vendargues), Sauve (avec tous les maires du canton), Quissac (avec les maires du canton), les Matelles (avec les maires des cantons de Saint Gély et Saint Mathieu de Trévières, le président du Pic Saint Loup et du conseil général). Au total 73 maires auront donc été invités. Les populations quant à elles ont eu la possibilité de donner leur avis sur les registres destinés au commissaire enquêteur. Nous ne manquons pas de vous rendre compte des résultats de cette enquête d'utilité publique.

## 6 Le choix



EA - SALENCY

SOBERA

se de travaux publics et privés